

F. BRAMUCCI

P. COSTA

M. MARAVALLE

**Actif et moyen dans le verbe, analyses de
données nouvelles recueillies en Italie en
réponse a un questionnaire**

Les cahiers de l'analyse des données, tome 7, n° 3 (1982),
p. 371-377

http://www.numdam.org/item?id=CAD_1982__7_3_371_0

© Les cahiers de l'analyse des données, Dunod, 1982, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Les cahiers de l'analyse des données » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

ACTIF ET MOYEN DANS LE VERBE,
ANALYSES DE DONNÉES NOUVELLES RECUEILLIES EN ITALIE
EN RÉPONSE A UN QUESTIONNAIRE
[MOYEN ITAL.]

par F. Bramucci ⁽¹⁾, P. Costa ⁽²⁾
et M. Maravalle ⁽³⁾

1 Origine du questionnaire : "Actif et moyen dans le verbe", tel est le titre d'un article d'Emile Benveniste, publié d'abord dans le *Journal de Psychologie* (Janv. Fév. 1950 ; P.U.F.) et reproduit dans le recueil "Problèmes de linguistique générale (N.R.F. 1966).

S'adressant à des lecteurs formés aux humanités classiques, mais non spécialistes de linguistique, E. B. rappelle d'abord que "Au lieu d'une opposition entre actif et passif, nous avons en indo-européen historique [entendez : d'époque historique] une triple division ; actif, moyen, passif..." qui a été rencontrée par tous ceux qui ont, peu ou prou, étudié le grec. Mais selon E.B. "les comparatistes ont établi depuis longtemps que le passif est une modalité du moyen, dont il procède et avec lequel il garde des liens étroits alors même qu'il s'est constitué en catégorie distincte. L'état indo-européen du verbe se caractérise donc par une opposition de deux diathèses seulement, active et moyenne selon l'appellation traditionnelle".

Quant à la valeur de cette opposition E.B., après avoir rappelé que "Le contraste qui nous est familier de l'actif et du passif peut se figurer - assez grossièrement, mais cela suffit ici - comme celui de l'action agie et de l'action subie", affirme que "Sur le sens général du moyen, tous les linguistes s'accordent à peu près. Rejetant la définition des grammairiens grecs, on se fonde aujourd'hui sur la distinction que Panini *,..., établit entre le *parasmaipada* "mot pour un autre" (= actif et l'*ātmanepada*, "mot pour soi" (= moyen) ; avec pour exemple : "skr. *yajati*, "il sacrifie" (pour un autre, en tant que prêtre)", et *yajate*, "il sacrifie" (pour soi en tant qu'offrant).

(*) Auteur indien qu'on place au IV^e siècle avant l'incarnation. On a de lui, en huit chapitres (en skr : *Astādhyāyi*) de quelque 4000 aphorismes vérifiés et algébrisés, une grammaire sanscrite qui est en la matière la référence canonique.

(1) F. BRAMUCCI

(2) P. COSTA

(3) M. MARAVALLE

Tout en faisant son profit de telles comparaisons, E.B. souligne que "Le principe [en] est irréprochable, mais il n'atteint que des acceptions déjà restreintes, ou une signification d'ensemble assez lâche". Or "Il y a un certain nombre de verbes qui ne possèdent qu'une série de désinences ; ils sont les uns actifs seulement, les autres seulement moyens... On peut présumer que ces verbes à diathèse unique étaient si caractérisés ou comme actifs ou comme moyens qu'ils ne pouvaient admettre la double diathèse dont les autres verbes étaient susceptibles". Et d'après l'opposition entre ces deux classes de verbes, connus de façon sûre grâce à la comparaison des langues indo-européennes, E. B. se propose de cerner l'opposition entre actif et moyen.

Il nous a paru utile de vérifier si la définition à laquelle aboutit E.B. permet effectivement à un sujet non averti de distinguer au moins entre les deux classes de verbes sur lesquels il se fonde, (pour ne rien dire des emplois des formes des verbes qui admettent les deux diathèses). A cette fin nous avons conçu un questionnaire reproduit ci-dessous. La consigne lue aux sujets expose donc d'après E. B. la définition d'une classe X (l'actif) et d'une classe S (le moyen) ; entre ces classes, il faut répartir une vingtaine de verbes qui sont en indo-européen des verbes à diathèse unique, et le sont d'après E.B. du fait de leur sens.

2 Le questionnaire

2.1 Consigne aux sujets interrogés : Nous allons vous remettre une liste de vingt verbes. Comme ces verbes sont traduits d'une langue que vous ne connaissez peut-être pas, il ne faudra pas vous étonner de ce qu'il s'agit souvent non de mots français isolés, mais d'expression où il y a un complément ; par exemple : prendre des mesures, ou : éprouver une agitation mentale.

Un éminent linguiste contemporain, divise ces verbes en deux classes, qu'il définit chacune par le sens. En fait, nous ne sommes pas sûrs que les définitions qu'il donne permettent de reconnaître ces deux classes de verbes. C'est pourquoi nous voulons faire une expérience : nous vous donnons les définitions proposées par le linguiste et vous devrez, d'après ces définitions ranger les verbes en deux classes. Pour cela, vous marquez simplement d'un X ou d'un S les verbes qui vous paraissent répondre à la définition de la classe désignée par cette lettre ; si, pour certains verbes, vous hésitez, mettez un point d'interrogation ; mais, dans la majorité des cas, efforcez-vous de prendre une décision ! Pour vous guider dans votre choix, je vous signale que les deux classes définies par le linguiste, sont sensiblement de même effectif.

Ceci dit, voici les définitions. Vous y trouverez le mot *procès* qui en linguistique sert à désigner l'action, l'activité ou plus généralement tout ce que peut exprimer (on dit aussi : *dénoter*) le verbe. On a :

Classe X : "les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui".

Classe S : " le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès".

Comme le linguiste sait bien que ces classes sont délicates à définir, il ajoute une précision..., que vous relirez attentivement et dont vous tiendrez compte de votre mieux :

Il ne s'agit nullement de faire coïncider la différence ... avec celle des verbes d'action et des verbes d'état"... Ce qui définit les

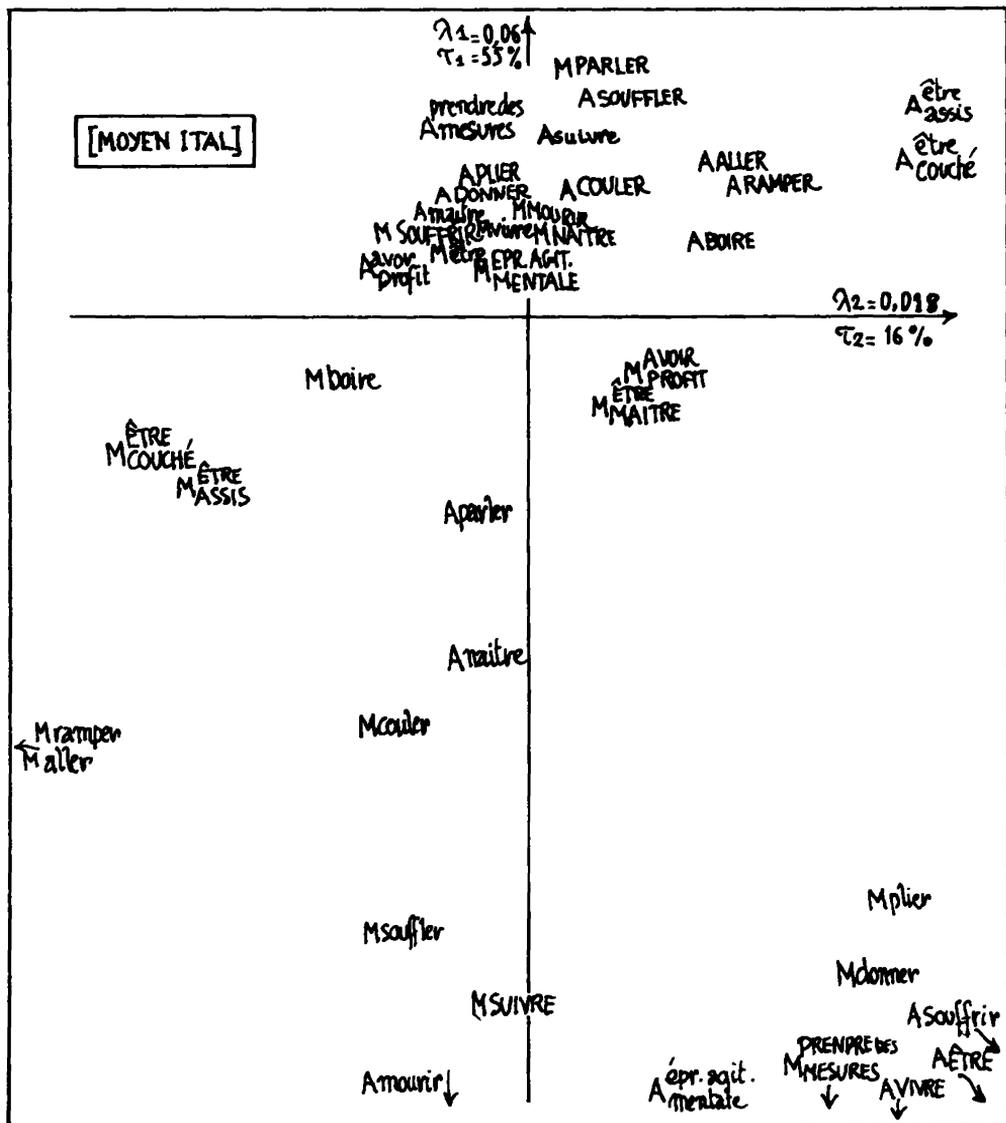
verbes de la classe S, ce n'est pas qu'ils seraient des verbes d'état c'est que "...le sujet est le lieu du procès, même si ce procès... demande un objet ; le sujet est au centre en même temps qu'acteur du procès ; il accomplit quelque chose qui s'accomplit en lui... Il est bien intérieur au procès dont il est l'agent".

Enfin, pour savoir si la connaissance de certaines langues peut aider à mieux comprendre les intentions du linguiste, nous vous demandons de mentionner au bas de la fiche, votre langue maternelle et les autres langues que vous connaissez quelque peu.

2.2 Liste des vingt verbes à classer : Nous donnons ces verbes dans l'ordre alphabétique, comme ils sont rangés sur la feuille de réponse remise aux sujets ; mais en adjoignant aux verbes des informations qui ne sont évidemment pas communiquées aux sujets ! Dans une première colonne, on a écrit : A = actif, ou M = moyen ; après le verbe on a recensé les réponses obtenues dans diverses circonstances : d'une part sur un bloc de 3 colonnes XF, SF, MF les réponses X (actif) et S (moyen) recueillies auprès de quelque 20 sujets interrogés à Paris ; dans la colonne MF un carré □ si la majorité s'accorde avec E. Benveniste (e.g. répond X pour un verbe actif...) et un carré noir sinon ; puis en trois colonnes toutes analogues XI, SI, MI sont les réponses recueillies à ROME auprès de 51 sujets pour la plupart italiens présents au colloque de linguistique (cf. *Cahiers* Vol V n° 4 p. 497). On constate qu'à Paris comme à Rome l'accord entre la majorité et le linguiste (E. B.) se fait dans plus des 2/3 des cas ; le consensus entre les deux villes étant établi sauf pour boire et être maître : verbes sur lesquels la majorité n'est toutefois pas écrasante ici ni là . A noter encore qu'on demandait aux sujets de préciser leur langue maternelle, ainsi que les autres langues qu'ils parlent.

		XF	SF	F	XI	SI	MI
A	aller	49	24	□	37	13	□
M	éprouver	8	64	□	3	47	□
M	assis	(19)	(32)	□	21	29	□
A	boire	31	41	■	27	24	□?
M	couché	20	50	□	25	26	□?
A	couler	45	26	□	39	11	□
A	donner	56	17	□	42	8	□
A	être	6	65	■	5	45	■
M	être maître	30	40	□	26	25	■
M	mesures	56	16	■	40	9	■
M	mourir	15	56	□	5	45	□
M	naître	27	46	□	13	37	□
M	parler	46	25	■	28	23	■ X ?
A	plier	46	15	□	42	2	□
M	profit	34	37	□	20	31	□
A	ramper	43	27	□	35	14	□
A	souffler	57	15	□	37	13	□
M	souffrir	8	65	□	4	46	□
M	suivre	50	22	■	38	11	■
A	vivre	16	55	■	6	44	■

3 Analyse de réponses : On trouve dans le volume PRAT. LING. (LC3 n° 2 [MOYEN] ; cf. Cahier Vol V n° 4 p. 487) une analyse des réponses recueillies à Paris. Il nous a paru bon de publier ici l'analyse des données de Rome, dont la structure est peu différente ce qui témoigne d'une certaine identité de vue sémantique de part et d'autre des Alpes... Il faut signaler que les consignes aux sujets (§ 2.1) avaient été traduites en italien, et que la liste des verbes était présentée dans l'original français, avec la traduction italienne. On a ici un exemple de questionnaire ou chaque question (verbe) admet 3 modalités de réponse : X, S et "Ne sait pas"; cette dernière modalité heureusement peu employée a été totalement éliminée. On a analysé le tableau logique en (0,1) : 50 lignes (sujets) x 40 colonnes (2 x 20 verbes) ; mais les valeurs propres et taux d'inertie ont été recalculés comme d'usage en élevant les v.p. au carré (ce qui est licite vu que l'on ne s'écarte guère de la forme disjonctive complète).



A l'extrémité inférieure de l'axe 3 on a plusieurs modalités d'accords avec E.B. (M SUIVRE, M ETRE MAITRE...) auxquelles se mêle seulement une modalité de désaccord (M ramper). Du côté positif du même axe 3, on a des modalités de désaccord (A mourir, A naître.) avec seulement une modalité d'accord (A VIVRE). Ceci ferait de l'axe 2 un axe d'accord avec E. Benveniste.

L'analyse faite à Paris, a elle-aussi fourni un premier axe de consensus. Soulignons qu'il n'était aucunement nécessaire qu'un tel axe se présentât : si par exemple pour prendre un modèle radical une moitié des sujets avait répondu exactement selon E.B. et l'autre moitié de manière opposée on aurait un axe 1 (axe unique d'ailleurs en ce cas) reflétant cette opposition bipolaire. Quant à l'accord avec E. B., on avait également issu des données de Paris, sinon un axe factoriel, du moins une diagonale du plan 2 x 3 opposant une majorité d'accords à une majorité de désaccords.

Avvertenza

Vi consegnamo una lista di venti verbi. Poiché sono tradotti da una lingua che forse non conoscete, non dovrete stupirvi se talvolta non si tratta di parole singole, ma di espressioni in cui c'è un complemento ; per esempio : prendre des mesures (prendere misure), o : éprouver une agitation mentale (provare un'agitazione mentale).

Un eminent linguista contemporaneo divide questi verbi in due classi, ciascuna definita dal senso. Di fatto, non siamo sicuri che le definizioni che egli dà permettano di individuare queste due classi verbi. Per questo vogliamo fare un esperimento : vi diamo le definizioni proposte dal linguista e voi dovrete, sulla scorta di tali definizioni, disporre i verbi in due classi. Per fare ciò, basterà segnare con una X o con una S i verbi che, a vostro parere, rispondono alla definizione della classe designata da quella lettera ; se per qualche verbo siete in dubbio, sforzatevi di prendere una decisione ! Per orientarvi nella scelta, faccio presente che le due classi definite dal linguista hanno effettivi sensibilmente uniformi.

Detto questo, ecco le definizioni. In esse figura la parola *processo*, che in linguistica serve a designare l'azione, l'attività o più in generale tutto ciò che il verbo può esprimere (si usa anche dire : *denotare*).

Abbiamo :

Classe X : "i verbi denotano un processo che si compie a partire dal soggetto e fuori di lui" ;

Classe S : "il verbo indica un'azione di cui il soggetto è la sede ; il soggetto è interno al processo".

Poiché il linguista sa bene come sia delicato definire queste classi ; aggiunge una precisazione..., che leggerete attentamente e di cui terrete conto il più possibile :

"Non si tratta affatto di far coincidere la differenza... con quella che c'è fra i verbi d'azione e i verbi di stato..."Ciò che definisce i verbi della classe S, non è il fatto che si tratti di verbi di stato, è che "...il soggetto è il luogo del processo, anche se questo processo... richiede un oggetto ; il soggetto è contemporaneamente al centro e attore del processo ; compie qualcosa che si compie in lui... E' per l'appunto interno al processo di cui egli è l'agente".

Da ultimo, per sapere se la conoscenza di qualche lingua può aiutare a comprendere meglio gli intendimenti del linguista, vi preghiamo di indicare in fondo alla pagina, la vostra lingua-madre e le altre lingue che, almeno in parte, conoscete.

Lista dei venti verbi da classificare.

aller (andare)	_____
éprouver une agitation mentale (provare un'agitazione mentale)	_____
être assis (star seduto)	_____
boire (bere)	_____
être couché (stare disteso)	_____
couler (l'eau, etc.) (scorrere)	_____
donner (dare)	_____
être (essere)	_____
être maître (esser padrone)	_____
prendre des mesures (prendere misure)	_____
mourir (morire)	_____
naitre (nascere)	_____
parler (parlare)	_____
plier (piegare)	_____
avoir profit (trarre vantaggio)	_____
ramper (strisciare)	_____
souffler (soffiare)	_____
souffrir (soffrire)	_____
suivre (seguire)	_____
vivre (vivere)	_____

Data e luogo in cui è stato compilato il questionario:

Lingua-madre di colui che l'ha riempito:

Altre lingue studiate: